

# Formicâble, un programme transfrontalier et durable pour améliorer la gestion des forêts

Fôret au-dessus de Bellevaux.

## FORÊTS

**Partenaire au quotidien du Département de la Haute-Savoie, l'Union Européenne participe au développement du territoire dans divers domaines.**

**En juin dernier, cinq nouveaux projets ont été validés par le comité de suivi du programme Interreg France-Suisse. Parmi eux, Formicâble, dédié au débardage par câble.**

### Cinq nouveaux projets Interreg France-Suisse

Parmi les quatorze nouveaux projets programmés par le comité de suivi Interreg France-Suisse, cinq concernent la Haute-Savoie, dans différents domaines :

- l'amélioration de la qualité de l'air dans le Grand Genève (Pact'air),
- la création d'un réseau de lieux de travail partagés (GE-NetWork),
- le développement d'un réseau de compétences en médecine de montagne (Sport@litude),
- la mise en réseau des acteurs du tourisme (Transfrontour),
- l'exploitation forestière (Formicâble).

À noter que les trois derniers projets sont cofinancés par le Département, pour un total de 38 400 €.

**C**onstitué de 180 000 hectares de forêt (soit 40% de sa superficie totale), le département de la Haute-Savoie dispose d'une réserve de bois aujourd'hui sous exploitée. En cause, principalement le morcellement et le relief des parcelles.

Dans ce contexte, le Département soutient depuis plusieurs années différentes actions liées à la gestion durable des forêts, dont le débardage par câble. Cette technique constitue une alternative pertinente, le câble pouvant aller là où les engins traditionnels ne le peuvent pas.

En juin dernier, c'est un nouveau projet qui a été validé par le comité de suivi du programme Interreg France-Suisse : Formicâble (Formation innovation câble - Le câblage au service de l'exploitation forestière). Porté par le Pôle excellence bois-Pays de Savoie et l'association Câblage Suisse Romande (ACSR), et soutenu par le Département (à hauteur de 7 200 €), le Conseil Savoie Mont Blanc (ex-Assemblée

des Pays de Savoie) et de multiples autres partenaires, il mobilisera près de 1,4 M€, dont plus des deux tiers pour la partie française financés à 75 % par des fonds européens (761 614 € au titre du FEDER - Fonds Européen de Développement Economique Régional).

### Un projet aux multiples bénéfices

État des lieux des techniques de câblage, analyse du potentiel de la ressource en termes d'emploi et de filière, élaboration d'un guide de référence à destination des acteurs de la chaîne (propriétaires, gestionnaires, donneurs d'ordre et entreprises câblistes), mise en place d'une formation et mutualisation des compétences sont les principaux axes directeurs de ce projet transfrontalier. En ligne de mire, le développement de l'emploi et des savoir-faire puisque selon l'Office national des forêts, les pays de Savoie comptent de moins en moins de câblistes, au point que cet acteur majeur sollicite de manière régulière des personnels venus d'Allemagne ou d'Autriche.

En outre, ce partenariat franco-suisse devrait être d'autant plus enrichissant que les territoires des Alpes du Nord françaises ont beaucoup à apprendre d'un voisin suisse qui récolte actuellement 300 000 m<sup>3</sup> de bois par an via le débardage par câble (contre moins de 50 000 m<sup>3</sup> du côté français !). Enfin, en marge de la promotion du câble, la pérennité des exploitations, la mobilisation du bois et le développement de circuits courts sont des points de vigilance auxquels Formicâble devrait aussi répondre. ■

« Le Département de la Haute-Savoie apporte son soutien à ce projet transfrontalier innovant car la thématique abordée, l'implication d'ac-

teurs d'excellence et ses retombées économiques permettront de renforcer le secteur de l'exploitation forestière. Ce projet propose une approche innovante notamment par le test de nouveaux procédés dans des chantiers pilotes. Enfin, il s'inscrit dans le cadre de la gestion durable des forêts en diminuant l'impact de l'exploitation forestière sur la biodiversité. Je suis satisfaite que le programme INTERREG France-Suisse puisse soutenir ce type de démarche qui n'aurait pas pu avoir cette envergure sans ce soutien. »

Virginie Duby-Muller, vice-présidente déléguée à la coopération transfrontalière et aux affaires européennes



© Dept'a - L. Guette



© Dept'a - L. Guette

### Le débardage par câble : comment ça marche ?

Particulièrement bien adapté à l'exploitation de la forêt de montagne, cette technique repose sur l'utilisation d'un système constitué d'un ancrage à l'amont et d'un mât à l'aval, tous deux reliés par un câble le long duquel se déplace un, voire deux chariots motorisés qui acheminent le bois.